



## FOIRE AUX QUESTIONS UNIFORMES 2024-2025

### 1. Quel est le code vestimentaire de l'établissement ?

Tous les uniformes comportent le logo de l'EDN.  
L'uniforme de l'École Du Nord est composé de T-shirts ou polos de couleur blanche, ainsi que des bermudas en bleu jean, gilets et casquettes.

### 2. Quelles sont les horaires de vente ?

La vente des uniformes :

- Tous les jours du lundi au vendredi de 07h15 à 10h et ;
- Les lundis et les jeudis de 14h à 15h

### 3. Est-ce que mon enfant peut récupérer des uniformes neufs et comment procéder ?

Oui. Selon les modalités ci-dessous :

#### Horaires :

Les horaires pour les achats des uniformes pour les enfants sont les suivants :

- Tous les jours du lundi au vendredi de 07h15 à 10h et ;
- Les lundis et les jeudis de 14h à 15h

#### Commander à l'avance :

Les parents peuvent commander à travers un courriel envoyé à la Chargée de vente [charge.vente@ecoledunord.net](mailto:charge.vente@ecoledunord.net) et effectué le paiement par virement bancaire. L'enfant peut venir récupérer la commande au Bureau Uniformes et Services ou la commande peut être déposer dans la classe de l'enfant à la demande des parents.



L'École du Nord se décharge de toute responsabilité si l'enfant est en possession des espèces au sein de l'établissement.



#### **4. Comment faire pour se renseigner sur les tarifs des uniformes, le guide des tailles ?**

Les tarifs des uniformes et le guide des tailles sont disponibles sur le site internet de l'établissement dans la rubrique Coin Infos – Uniformes

#### **5. Comment se procurer des uniformes d'occasion ?**

L'Amicale des parents du Nord (l'ADN) gère les ventes des uniformes d'occasion. Vous pouvez les contacter :

- Via Facebook
- Par Mail

#### **6. Y-a-t-il des réductions sur les articles ?**

Il y a le déstockage, qui a lieu une à deux fois pendant l'année. Toutes les informations sont relayées sur notre site internet et sur notre page Facebook. Nous vous recommandons de suivre notre actualité tout au long de l'année